



mardi 12 juin 2018

LISTE DES CONVENTIONS ET CONTRATS

- 01 - Conventions avec le lycée V. Hugo de Poitiers pour les frais occasionnés par le groupement d'achat, pour l'adhésion au centre de ressources pour l'enseignement des sciences physiques et pour la gestion financière et comptable des ASSEDU, CUI et EAP.
- 02 - Versement d'une redevance au Centre français d'exploitation du droit de copie (C.F.C.).
- 03 - Convention avec la centrale d'achat AGAP Professionnel pour l'obtention des conditions tarifaires négociées par celle-ci.
- 04 - Location de la machine à affranchir (Pitney Bowes).
- 05 - Contrat de maintenance du matériel de détection et d'alarme d'incendie (Chubb).
- 06 - Vérification triennale du matériel de détection et d'alarme incendie (Dekra).
- 07 - Contrat de location et de maintenance des photocopieurs Konica Minolta (Sfere).
- 08 - Contrat de maintenance de l'ascenseur (Otis).
- 09 - Vérification quinquennale de l'ascenseur (Bureau Veritas).
- 10 - Vérification des installations électriques (Bureau Veritas).
- 11 - Vérification des installations de gaz et de désenfumage en cuisine (Bureau Veritas).
- 12 - Contrat de maintenance de l'adoucisseur d'eau (Assisteaux).
- 13 - Vérification des extincteurs (Etablissements Viaud).
- 14 - Dératisation des réserves du service de restauration (Ecolab Pest France).
- 15 - Analyses bactériologiques en cuisine (Laboratoire LASAT).
- 16 - Assurance de la voiture et de l'établissement (M.A.I.F.).
- 17 - Contrat de maintenance du circuit d'extraction des graisses de cuisine (Voillard).
- 18 - Convention avec l'hôpital Laborit pour l'accueil de la permanence d'écoute d'adolescents : entretien d'évaluation clinique par un infirmier psychiatrique.
- 19 - Convention avec le Grand Poitiers pour le projet éducatif local.
- 20 - Convention avec le Comité départemental de la Vienne et le Pays mélusin basket club pour la section sportive.
- 21 - Convention avec le Pays mélusin basket club pour l'atelier basket.
- 22 - Convention pour la location de trois appartements de fonction à titre précaire.
- 23 - Convention cadre avec le Conseil départemental de la Vienne.
- 24 - Contrats de recrutement des ASSEDU, CUI, EAP et intervenants à titre accessoire dans un EPLE.
- 25 - Convention avec le C.R.D.P. de Poitiers pour B.C.D.I.
- 26 - Convention avec le rectorat de Poitiers pour l'hébergement d'un service internet sur le serveur académique.
- 27 - Convention de groupement comptable avec le lycée du Bois d'Amour de Poitiers.
- 28 - Convention avec le club Vallée de la Vonne Canoë Kayak pour l'enseignement de cette discipline.
- 29 - Contrat pour la location d'un nom de domaine et d'un hébergement avec base de données (1&1).
- 30 - Convention entre E.P.L.E. de mise à disposition de matériel de formation aux premiers secours et de matériel multimédia.
- 31 - Convention avec l'université de Poitiers pour des stages prévus dans le cadre des enseignements.
- 32 - Convention entre l'EPLE, le salarié et Pôle Emploi ou le Conseil départemental pour la prise en charge financière des CUI.



mardi 12 juin 2018

- 33 - Convention avec le Grand Poitiers pour la mise à disposition et l'utilisation des équipements sportifs.
- 34 - Convention avec le Conseil départemental de la Vienne et le Grand Poitiers pour l'abonnement au service de distribution calorifique.
- 35 - Convention de prestation de services du dispositif d'assistance et de maintenance académique avec le CRDP.
- 36 - Convention avec les CFA et les familles dans le cadre du dispositif d'accompagnement vers l'apprentissage.
- 37 - Convention avec M. Delhomme Christophe pour l'enlèvement des déchets alimentaires.
- 38 - Convention avec l'association régionale des Jeunesses Musicales de France de Poitou-Charentes pour la création d'ateliers de pratique artistique.
- 39 - Contrat « Tarif vert » avec Alterna.
- 40 - Convention avec Energies Vienne pour l'adhésion au groupement de commandes relatif à l'acheminement et la fourniture d'électricité ainsi que les prestations liées à l'optimisation et à l'efficacité des consommations d'électricité.
- 41 - Convention avec le SIVOS du Pays mélusin et Rurart pour la mise en place de parcours d'éducation artistique et culturelle.
- 42 - Convention avec l'association sportive dénommée « Aéroclub de Couhé-Brux et du civraisien » pour la mise en œuvre d'activités sportives périscolaires.
- 43 - Convention avec l'APEMEN pour la mise en œuvre d'activités artistiques.
- 44 - Convention avec le Département de la Vienne et le SDIS86 relative à l'achat d'équipements de protection individuelle et de vêtements de travail.
- 45 - Convention avec la commune de Lusignan pour une rencontre avec un auteur.
- 46 - Convention avec la Région Nouvelle Aquitaine, la commune de Rouillé et le lycée Xavier Bernard de Venours pour l'accueil d'élèves en internat.
- 47 - Convention de coopération avec l'ITEP de Guron pour la mise en place et les modalités d'inclusion d'un élève.
- 48 - Convention avec Oléo Recycling pour la récupération des huiles de cuisine usagées.
- 49 - Convention avec le Département de la Vienne pour l'adhésion à un groupement de commandes relatif à la maintenance, l'exploitation et l'évolution des systèmes de téléphonie fixes.
- 50 - Contrat avec A.V.S.P. pour l'entretien d'un bac à graisses.
- 51 - Vérification annuelle de l'ascenseur (APAVE).
- 52 - Convention avec l'A.G.P.M. pour le prêt mutuel de matériel gymnique.
- 53 - Convention avec le collège Joliot-Curie de Vivonne pour la mutualisation d'un broyeur à végétaux.

Cet acte est exécutoire 15 jours après réception par les autorités de contrôle.